

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

**Arrondissement COLLEGE DU PEVELE
Rue du Collège 59310 - ORCHIES**

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Domaine – Définir les missions de l'Ecole.

Question n°5

Cette question a été débattue au Collège du Pévèle d'Orchies les vendredi 12 décembre et samedi 13 décembre 2003 par une assemblée composée de 26 professeurs et de 2 parents.

Question

Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

En préambule, nous déclarons notre attachement à notre système éducatif. Certains d'entre nous, en particulier des parents issus de l'immigration récente ont tenu à exprimer quelle valeur de référence absolue l'Ecole a représentée pour eux.

Nos missions sont parfois contestées (bien que les comparaisons internationales soient souvent flatteuses pour notre système) parce que la réussite scolaire ne rime plus automatiquement aujourd'hui avec une insertion immédiate dans le monde du travail.

Notre action a parfois été injustement dénigrée. Nous avons mal ressenti ces attaques.

La problématique dégagée de la question posée est celle de l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans qui engage la responsabilité du premier cycle et du Collège dans l'enseignement secondaire. Il convient de préciser le socle commun de nos enseignements en termes de connaissances exigibles, des compétences requises et de règles de comportement acceptables. Cela engage nos convictions d'enseignants de toutes disciplines dans une sorte de credo éducatif et définit ce que nous jugeons indispensable de transmettre à de futurs citoyens dont la scolarité peut légalement prendre fin à l'issue de la classe de 3^e

Les participants au débat s'accordent pour ne pas distinguer de matières fondamentales. Ils tiennent absolument à ce que l'Ecole continue à exercer sa mission d'éveil à la culture et demandent la préservation des différents enseignements artistiques, les moyens de développer une culture scientifique et technologique et ne s'opposent pas formellement à la pratique d'une seconde langue vivante en 6^e même s'ils souhaitent quelques précisions à ce sujet. Les enseignants de Technologie refusent que leur mission soit exclusivement dévolue au traitement de l'échec scolaire qui doit, pensent-ils, être l'affaire de tous.

A l'issue de l'école primaire, il semble souhaitable pour réussir au Collège de savoir saisir l'explicite d'un texte, de comprendre de qui ou de quoi on parle et de pouvoir tirer des informations ponctuelles d'un écrit. Ils aimeraient que les enfants aient exercé leur mémoire dans le premier cycle, qu'ils possèdent les bases de grammaire descriptive indispensables à l'enseignement des langues et soient familiarisés à tenir des raisonnements simples. Les évaluations nationales en 6^e entérinent des difficultés par ailleurs déjà connues.

Au collège, ils se chargent d'apprendre à ces enfants à travailler avec plus d'autonomie, à argumenter de manière raisonnée et à saisir l'implicite d'un énoncé.

L'Ecole doit être un sanctuaire voué à l'acquisition de connaissances, de compétences et de toutes les formes de cultures. Elle se trouve actuellement en conflit avec des valeurs qui la dépassent qui sont celles de l'argent et de l'individualisme forcené.

Il faut définir précisément les règles de savoir être et poser clairement ce qui est incivil pour tous afin d'éviter tout effet d'arbitraire dans les sanctions et de fonder ainsi une véritable autorité des professeurs. Le socle commun du savoir être sera le respect mutuel.

La réponse à la question « Comment enseigner ? » semble être, pour les intervenants, de faire le mieux possible en tenant compte du public qui nous est confié et dans le respect de programmes nationaux qui n'esquivent pas certains choix (pour distinguer ce qu'il est vraiment primordial de connaître au delà des batailles d'experts) et de l'hétérogénéité des classes.

Même si l'Ecole doit être son propre recours et que revendiquer des moyens supplémentaires ne semble pas entrer dans l'optique du débat, les disciplines scientifiques, les langues étrangères, les mathématiques, les lettres... aimeraient bénéficier d'un redéploiement des effectifs pour mieux s'adapter à la diversité des élèves.

Ils définissent le socle commun non pas comme un socle minimal mais optimal c'est à dire exigible réellement de tout élève et atteignable grâce à des actions différenciées. Rien n'empêcherait une fois l'objectif atteint de dépasser ce niveau de performance avec les enfants qui en ont la possibilité.

L'allègement des programmes pourrait éviter la sédimentation des connaissances mais ne doit pas forcément se traduire en réduction horaire qui pousseraient les enseignants à devoir négliger contre leur gré certains savoir faire indispensables.

Ils pensent que des parties de programmes interdisciplinaires clairement identifiées donneraient une véritable cohérence aux enseignements et éviteraient certaines redondances.

Ils veulent réhabiliter l'idée d'effort chez les enfants et que celle-ci soit ne soit pas considérée comme une bizarrerie du système par les parents car ils se heurtent parfois à des réticences quand il s'agit pour un élève d'effectuer un travail donné. On parle alors d'un problème de société qui excède les compétences de l'Ecole à laquelle on confie parfois trop de missions qui la détournent de ses fondamentaux sans appuyer réellement son action.

Les participants souhaitent conserver le Brevet des Collèges et même lui adjoindre des épreuves supplémentaires (de langues par exemple). Ils ne font pas de l'obtention de ce nouveau Brevet un préalable au passage en seconde mais considèrent qu'il s'agirait d'un indicateur fiable de réussite au Lycée, une véritable évaluation, sans l'intervention du contrôle continu, de la culture commune dispensée au Collège.

Pour clore cette réflexion collective, ils souhaitent que le débat atteigne son objectif et que ce qu'ils croient bon pour le système scolaire auquel ils se dévouent soit entendu et pris en compte. La position d'enseignant a été si gravement ébranlée qu'il sentent chaque jour les effets de cette crise de confiance dans leurs conditions d'exercice. Ils aspirent à ce que leur position soit renforcée que leurs missions soient clairement définies afin qu'ils puissent montrer l'étendue de leur conscience professionnelle à un moment où certaines déceptions imputées au système éducatif ne relèvent pas forcément du champ de leurs compétences.

Priorité dégagée au terme de la réunion : donner de la lisibilité au projet éducatif.

Il est absolument nécessaire de définir avec clarté le socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement que les élèves doivent prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire pour rendre à notre tâche d'enseignant sa lisibilité chez les élèves comme chez leurs parents. Ceux-ci se sentent parfois exclus du processus éducatif parce qu'il comporte une trop grande part d'implicite et il est alors logique qu'ils se désinvestissent de l'éducation de leurs enfants. Il faut rendre clair ce qui était jusqu'ici obscur. La définition très explicite d'un socle commun devrait nous y aider. On ne peut évidemment s'en tenir à une définition minimale des savoirs et tout élève, une fois les compétences du socle acquises, devrait, dans l'idéal, pouvoir effectuer des choix en fonction de ses goûts et de ses projets futurs. Notre ambition pour l'Ecole est grande. Elle est indissociable de la clarté et de la lisibilité de ses objectifs par tous les partenaires qu'elle concerne. Elle s'appuie sur des buts simplifiés et une concertation sur la modalité de leur évaluation. Chacun doit effectivement savoir ce que l'on apprend à l'Ecole.

Question n° 13 :

Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

➤ Définir le prise en charge :

En classe :

- classe hétérogène ou non ?
- taille des classes ?
- suivi personnalisé ? par qui ? formation ?

En dehors de la classe :

- par des enseignants spécialisés (exemple RASED en primaire)
- mise en place d'un rythme d'apprentissage adapté ?
- rôle de la famille ?
- relation avec les différents intervenants qui connaissent l'enfant

➤ Définir la grande difficulté

- cette problématique s'inscrirait dans le contexte de la massification de l'école
- allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans en 1959
- architecture unique école collège en 1975
- objectifs fixés par la loi d'orientation de 1989
(100% d'une classe d'âge au niveau CAP – 80% au niveau du BAC)
- à ce jour des progrès significatifs ont été réalisés (96% des 6èmes parviennent en 3^{ème} - 60% des 3èmes accèdent à la seconde GT) mais chaque année 60.000 jeunes quittent encore le système scolaire sans qualification (Pb des CAP adaptés à ces publics)

➤ Origine des échecs scolaires et de la grande difficulté

- déficits cognitifs souvent associés à des handicaps :

- dépistages des handicaps, des déficiences, des troubles.
- Par qui ?
(la liaison CM2 – 6^{ème} pourrait y contribuer)
- remédiation : Comment ? Par qui ?
- efficacité limitée des remédiations
- 12 à 15% des élèves de 6^{ème} ne maîtrisent pas les savoirs et compétences de base en lecture et mathématiques
- tests passés lors de la journée de préparation à la défense montrent que 12% des jeunes rencontrent des difficultés importantes de compréhension de l'écrit (6% seraient proches de l'illétrisme)
- le redoublement est rarement une remédiation efficace.
- Absentéisme et violence s'associent souvent à la grande difficulté en la confortant.

➤ Etat des lieux au niveau des collèges

Au départ structures ségrégatives (cycles – palier d'orientation 5^{ème} - ...)

Actuellement dispositifs plus souples et plus perméables :

SEGPA

4^{ème} d'aide et de soutien

3^{ème} d'insertion

Classe et dispositif relais pour les élèves en situation de marginalisation sociale ou de prédélinquance.

Le collège est un révélateur de l'inégalité des destins scolaires et professionnels : cela pèse lourdement sur son image.

➤ **Les pistes**

- L'évolution des collèges doit-elle reposer sur une même ambition pour tous, sur la définition des exigences de fin de scolarité ?
- Comment y parvenir ?
 - Diversification des parcours à l'intérieur du Collège
 - Assumer des différences entre collèges
 - Autonomie des établissements
 - Procédures d'évaluation
- La décision qui devra être prise sur l'organisation du collège doit être éclairée par le constat suivant : parmi les pays où les élèves de 15 ans réussissent le mieux figurent ceux qui adoptent une scolarité commune tout au long de la scolarité obligatoire.

PREMIERE PISTE : LE GROS HANDICAP EN FRANÇAIS

Etat des lieux

Dans notre collège, environ 15 élèves sont concernés à l'entrée en 6^{ème}.

➤ **Repérage des difficultés**

- Mise en place d'une meilleure liaison avec le primaire.

➔ Recueil de données sur l'enfant :

- Evaluations nationales CE2
- Elèves suivis par la RASED
- Difficultés et handicaps repérés

➔ Evaluations nationales 6^{ème}

➔ Tests psychotechniques 6^{ème}

➤ **Propositions de remédiation**

➔ Ateliers quotidiens pour travailler « autrement », sous forme ludique, en variant les supports

Encadrement :

- des professeurs, volontaires et formés ; rejet d'un RASED « prolongé »
- les professeurs principaux de ces classes, seraient tuteurs de ces élèves

(un professeur principal pour 7 à 8 élèves) ; ceci demanderait du temps et une formation

- un projet du CDI peut venir en appui de cette action.
- Les aides éducateurs et assistants d'éducation devraient y être associés

Quant ?

De préférence pendant le temps scolaire

➔ Difficultés organisationnelles

Il semble préférable de répartir les élèves dans deux classes hétérogènes (hétérogénéité modulée)

On pourrait imaginer que ces élèves bénéficieraient d'un rythme adapté (6^{ème}-5^{ème} en 3 ans) et d'un programme allégé, tout en veillant au maintien d'un tronc commun de connaissance pour tous.

La mise en place d'un tel projet nécessiterait une certaine autonomie du collège, assortie des moyens adéquats

SECONDE PISTE : LA MOTIVATION

On observe un très net décrochage à l'arrivée en classe de 4^{ème}. Afin de prévenir l'échec scolaire, il convient de diversifier les parcours ...

➤ **A l'intérieur du Collège**

Création d'une classe à projet technologique en tenant compte des critères suivants :

➔ nombre limité d'élèves

➔ profil des élèves :

- pas de comportement trop perturbateur
- pas de rupture complète avec le système scolaire
- élèves volontaires pour une prise en charge différente

➔ Classe encadrée par des professeurs volontaires, projet élaboré visant à remotiver les élèves en donnant sens aux savoirs. Le travail effectué sur l'orientation viendrait appuyer cette démarche

➤ **A l'extérieur du Collège**

Pour les élèves en rupture scolaire, un système d'alternance pourrait être envisagé, par exemple :

- CPA : à raison d'une semaine sur deux en entreprise
- Classe relais
- Programme nouvelle chance
- 3^{ème} d'insertion

Ceci, à condition que ces dispositifs existent en nombre suffisant et à proximité du collège.

TROISIEME PISTE : LES DIFFERENTS INTERVENANTS

Faire en sorte que les différents intervenants qui ont affaire à l'enfant (souvent des partenaires extérieurs à l'Education Nationale) puissent se rencontrer, ce qui sous-entend également des moyens (disponibilité).

Question n° 22

Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Introduction

- Rapport du Haut Conseil de l'évaluation de l'école qui dresse un état des lieux rapide du fonctionnement du système scolaire. Près d'un enseignant sur deux en poste actuellement n'a pas bénéficié d'une véritable formation initiale, ce qui est le résultat d'un recours excessif à la précarité, plutôt qu'à une véritable programmation des recrutements.

- Nous avons « traité » 5 questions :

- 1° - la formation et le recrutement des enseignants.
- 2° - l'évaluation et l'organisation de la carrière des enseignants
- 3° - La Formation Continue
- 4° - L'affectation dans les établissements sensibles
- 5° - Le salaire au mérite

Etaient Présents :

- Présidente de la FCPE
- 1 enseignante (P.E.) retraitée
- 13 professeurs du Collège

I - Formation et recrutement des enseignants

- **Constat :**

1) Les enseignants détiennent un savoir universitaire non négligeable mais qui ne fait pas d'eux des pédagogues !

Les enseignants découvrent le terrain soit parce qu'ils ont été M.A., soit lors de leur année de CAPES pratique... ils ne sont « donc » pas véritablement armés pour aborder leur métier.

2) La formation STAPS se révèle différente en ce qu'elle confronte directement les étudiants au terrain.

A cela vient s'ajouter des cours de Sciences Humaines.

Pourquoi ne pas s'en inspirer ailleurs ?

3) La partie pratique du CAPES est insuffisante et arrive trop tardivement (voir plus haut)

Pourquoi ne pas y greffer des cours axés sur la pratique : placement de la voix, gestuelle, etc ...

4) Il n'y a pas de formation à la transversalité. Chaque enseignant se retrouve, de fait, isolé dans sa matière.

5) Le recrutement des contractuels et vacataires nous paraît très contestable. Ces personnes n'étant pas formées et se trouvant par ailleurs dans une situation très précaire.

- **Propositions :**

- 1) Nous proposons de mettre les étudiants qui se destinent à l'enseignement en contact avec des élèves, enfants de tous les niveaux (primaire, secondaire, milieux associatifs, etc ...) pendant les 3 premières années de Fac.
Cependant, à l'heure où les Facultés seront jugées sur leurs résultats, vont-elles consentir à donner des moyens à ce type de formation ?
- 2) Les professeurs expérimentés et volontaires ne pourraient-ils pas consacrer une partie de leur temps à l'accompagnement et au suivi des jeunes collègues, ceci en décharge de leur temps de service .
- 3) Nous regrettons la suppression des surveillants d'externat qui bénéficiaient du contact avec les élèves et qui souvent se préparaient à l'enseignement.

II – Evaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière.

Nous estimons que les inspections s'apparentent plus à des systèmes de promotion salariale qu'à une réelle aide sur notre pratique de tous les jours. Or, c'est ce que nous demandons pour que progresse notre enseignement.

Ces inspections sont également trop rares et engendrent une trop grande part de hasard en fonction de la classe, de la séance, etc ...

Trop de facteurs ne sont pas maîtrisables d'une séance à l'autre pour permettre de dégager la vraie valeur d'un enseignement..

Quelles sont les qualités des évaluateurs ? Il y a un manque de transparence évident sur les critères attendus.

III – Formation Continue

Tous les intervenants présents s'accordent sur son caractère incontournable et nécessaire à l'évolution de leur pratique.

La Formation Continue ne doit pas disparaître.

Cependant, nous exigeons dans sa mise en place :

- 1) le remplacement systématique des enseignants en formation par des personnels qualifiés (TZR)
- 2) Que les formations se déroulent sur le temps scolaire. D'autre part, la formation continue nous paraît d'autant plus importante que les enseignants sont très vite dépassés par les évolutions didactiques de leur discipline et la multiplicité des textes le concernant.

Cependant, les économies et les coupes budgétaires réalisées sur le dos de l'Education Nationale nous laissent plus que sceptique quant à l'avenir de la Formation Continue → voir les trop nombreux exemples où il est impossible de s'inscrire à une formation !!! De plus, la disparition de la MAFPEN ne nous incite pas à l'optimisme !

IV – Applications dans les établissements « sensibles »

- Constat

Les enseignants ne veulent pas y aller pour plusieurs raisons.

- 1) Nous n'avons pas les « outils » et les moyens nécessaires pour faire face à ce public difficile (voir chapitre formation)
- 2) Il ne faut pas négliger le côté usant de notre métier qui ne nous invite pas, passés 10 à 20 ans de carrière, à retourner dans ce type d'établissement.
- 3) Ce n'est pas le même métier que d'enseigner en milieu favorisé ou en REP.

- Propositions

- 1) Nous demandons à être formés spécifiquement à ce type d'élèves : tant par la confrontation que par l'acquisition de connaissances théoriques de ce public particulier.
- 2) Nous exigeons une reconnaissance de la carrière des personnels enseignants dans des établissements dits « sensibles » → retraite, salaire plus conséquent, etc ...

V – Le salaire au mérite.

- Mérite pour les enseignants performants.

3 éléments d'appréciation actuellement

- 1° Résultats aux examens
- 2° Note pédagogiques (Inspection)
- 3° Note administrative

Ces indicateurs nous paraissent inadaptés pour juger du mérite d'un enseignant.

Certains pensent qu'il faudrait un avancement identique pour tout le monde

Nous nous opposons formellement à l'instauration de primes basées sur le mérite

En effet, chacun d'entre nous estime donner le meilleur de lui-même par rapport à la mission qui lui est confiée.

La mise en place de ce type de pratique ne ferait qu'affaiblir la cohérence de l'Equipe Educative.

Pour conclure, nous sommes persuadés que nous serions plus performants si le travail en équipe était plus poussé.

Nous demandons que soient dégagées des heures de concertations entre collègues.

“POINT CLE

Une formation initiale davantage axée sur la pratique, une formation continue régulière et qui favorise le travail en équipe.

Numéro et titre du premier sujet traité

Question n°5

Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Numéro et titre du deuxième sujet traité

Question n° 13 :

Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Numéro et titre du troisième sujet traité

Question n° 22

Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Donner de la lisibilité au projet éducatif

2 Un accompagnement gommant l'inégalité des destins scolaires

3 Une formation initiale davantage axée sur la pratique, une formation continue régulière et qui favorise le travail en équipe